

Dispositif « Résidences La Borne »



Appel à candidature 2022

La Borne est un lieu de référence locale, nationale et internationale pour la mise en valeur de la création céramique contemporaine. Depuis 2013, le Centre céramique contemporaine La Borne (CCCLB) et l'Association Céramique La Borne (ACLB) en partenariat avec la Drac Centre-Val de Loire ont mis en place un programme de résidences d'artistes intéressés pour produire ou développer des recherches en céramique. En 2019, l'École nationale supérieure d'art de Bourges (Ensa Bourges) a rejoint le dispositif afin d'envisager, autour d'axes prospectifs, des champs d'expérimentations et de réflexions qui associent recherches plastiques, théoriques et scientifiques autour de la céramique.

Le dispositif « Résidences La Borne » consiste en une résidence de recherches et de production artistique réalisée conjointement entre un artiste plasticien et un artiste céramiste de l'ACLB.

Présentation du Centre céramique contemporaine La Borne

Lieu emblématique et incontournable de la scène céramique contemporaine ; de production et de diffusion de la pratique céramique, le Centre céramique contemporaine La Borne déploie ses activités en lien avec la sauvegarde, la mise en valeur et le développement de la culture céramique contemporaine internationale. Le Centre céramique contemporaine La Borne est un équipement culturel et touristique de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. La programmation des expositions du Centre se déploie en résonance à la permanence artistique de l'Association Céramique La Borne et en collaboration avec l'ensemble de ses membres.

Le Centre bénéficie du soutien du Ministère de la Culture—Drac Centre-Val de Loire, de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Cher, avec l'appui de la commune d'Henrichemont. Il est membre de « devenir.art », association des acteurs culturels des arts visuels en Région Centre-Val de Loire.

Présentation de l'Association Céramique La Borne

Depuis 1971, la vitalité de l'Association Céramique La Borne (ACLB) se manifeste par l'organisation d'évènements réguliers, rencontres internationales et expositions, dans l'ancienne école des filles et en 2010 dans le Centre céramique contemporaine La Borne. Aujourd'hui l'Association compte plus de 70 membres, de treize nationalités différentes, installés dans un rayon de 35 km. Tous créent des pièces uniques, poteries utilitaires et sculptures. Les techniques et les cuissons se sont diversifiées, le bois gardant toutefois une place privilégiée avec une trentaine de fours en activité.

L'Association Céramique La Borne est fédérée au Collectif National des Céramistes. Elle est membre d'Ateliers d'Art de France et de « devenir.art », association des acteurs culturels des arts visuels en Région Centre-Val de Loire. Elle travaille en collaboration avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry gestionnaire du Centre céramique contemporaine La Borne

Présentation – du dispositif « Résidences La Borne »

La Borne est mondialement connue pour ses cuissons de grès au bois à haute température. Dès le 17^e siècle, une production de pièces utilitaires s’y développe et trouve son apogée à la fin du 19^e siècle. L’arrivée d’artistes céramistes, venant d’horizons très divers, renouvelle la création bornoise dès les années 1940. Dans le prolongement du renouveau qu’a pu connaître La Borne, le projet des Résidences souhaite stimuler un partage des savoirs, des expériences et des techniques afin de repenser les catégories existantes et les hiérarchies traditionnelles, entre l’art, le design et l’artisanat notamment. Il permet la venue d’artistes de tous horizons invités à collaborer avec des artistes céramistes de La Borne dans le but de développer des projets de co-réalisation d’œuvres. Certains des objectifs visés par la résidence de production associant artiste plasticien et artiste céramiste sont de stimuler de nouvelles expérimentations sur le médium céramique et de réinvestir un patrimoine culturel existant : patrimoine humain représenté par le travail artistique, mais aussi patrimoine historique, depuis les formes d’arts populaires à la production de sculptures et/ou d’objets domestiques.

Projet – les étapes de la résidence

Une fois choisis par le jury, les artistes invités s’engagent à :

- rencontrer au moins 4 à 5 artistes céramistes de l’ACLB. *Cette première rencontre permettra au duo artistique de se constituer et de définir une base commune de travail.*
- présenter leurs démarches aux artistes céramistes de l’ACLB.

Accueilli au sein d’un atelier bornois, l’artiste invité est amené à travailler la terre et les techniques de l’artiste céramiste qui le reçoit autant qu’il fait partager le contenu de sa propre recherche artistique. L’équipe artistique se met d’accord sur un projet commun qu’elle met en œuvre de façon autonome. Dans un sens, comme dans l’autre, les deux collaborateurs cherchent des terrains d’influences et alimentent leur travail respectif de cet échange expérimental.

L’ensemble des pièces produites appartient à l’équipe artistique dont le partage des objets ou le gain des produits de leurs ventes (en cas d’exposition et/ou d’acquisition) est réparti à parts égales.

Partenariat avec l’École nationale supérieure d’art de Bourges

Dans le cadre du partenariat engagé avec l’École nationale supérieure d’art de Bourges : Ensa Bourges, l’artiste plasticien sera amené à collaborer à un programme pédagogique transversal développé autour du médium céramique/volume avec les étudiants et l’équipe enseignante. L’objectif plus spécifique et l’ambition de ce partenariat, pensé comme une plateforme d’échanges entre l’Ensa et le Centre céramique contemporaine La Borne, est de favoriser une création céramique contemporaine transversale entre les filières art et volume et d’envisager, autour d’axes prospectifs, des champs d’expérimentations et de réflexions qui associent recherches plastiques, théoriques et scientifiques autour de la céramique.

Ce partenariat accompagne la préfiguration d’une plateforme de recherche et de production en céramique, inter-écoles. Les modalités financières et le contexte de mise en œuvre de ces interventions sont entièrement prises en charges par l’Ensa Bourges.

Présentation de l’ENSA

L’École nationale supérieure d’art de Bourges (Ensa Bourges) est un établissement public administratif d’enseignement supérieur artistique. Il permet d’assurer notamment la formation de jeunes dans le domaine de l’art contemporain par le biais de nombreux ateliers d’expression plastique qu’il leur met à disposition. L’équipe pédagogique, composée d’artistes et de théoricien·ne·s très impliqué·e·s dans les milieux professionnels et de technicien·ne·s de haut niveau met en œuvre un enseignement qui reste en prise directe avec l’ensemble des problématiques qui anime la création contemporaine et questionne les principaux enjeux de société. Accompagnant les étudiant·e·s tout au long de leur formation, l’équipe administrative et technique joue un rôle important dans le suivi des parcours et s’implique dans l’ensemble des démarches relatives à l’accueil, à l’orientation, aux stages, aux projets associatifs et à la création de liens directs vers des professionnel·le·s de la création culturelle.

Résidents et collaborateurs depuis 2014

Karine Bonneval, Eric Astoul, Johan Creten, Monique Lacroix, Claudine Monchaussé, Mountaintcutters, Lucien Petit, Cécile Noguès, Marie Preston, Charlotte Poulsen, Zhuo Qi, Hervé Rousseau, Bettina Samson, Georges Sybesma, Laure Tixier, Natsuko Uchino, Lucie Pillon, Dominique Coenen, Hélène Bertin, Jacques Laroussinie, Elsa Sahal, Dalloun, Elena Gileva, Jeltje Borneman, Charlotte Coquen, Isabelle Pammachius, Île/Mer/Froid

Retrouvez toutes les informations sur les résidences : https://www.laborne.org/fr/residences_la_borne/

Bilan et restitution

Le bilan de la Résidence peut donner lieu à une exposition ou tout autre forme de restitution adaptée au projet, afin de rendre compte du travail de recherche et du chemin artistique effectué par l'équipe. Elle est décidée par l'équipe artistique (artiste et céramiste), accompagnée de la responsable artistique du Centre céramique contemporaine La Borne, dès que l'avancée du projet le permet.

Situation de la résidence

La borne est un village de potiers équipés en multiples techniques de cuissons. Il réunit sur 30 km à la ronde, 70 céramistes adhérents de l'Association Céramique La Borne ayant développé chacun des techniques spécifiques de production céramique.

Durée de la résidence

Le programme de cette résidence se déroule sur une durée de 3 mois (non consécutifs) par an. L'Artiste plasticien est invité à venir travailler dans l'atelier d'un artiste céramiste et s'engage à être présent un minimum de 45 jours sur place.

Conditions d'accueil

Pendant la résidence, l'artiste est hébergé dans « la maison des Châtelets » en priorité, ou tout autre lieu le cas échéant et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la Borne.

Un véhicule est fortement conseillé, La Borne étant relativement isolé. L'hébergement de l'artiste se trouve à 8 min en voiture du Centre céramique. L'équipe du Centre céramique ne peut assurer les navettes quotidiennes du résident. Pour des raisons pratiques pour circuler et se déplacer à La Borne et aux alentours, nous conseillons à l'artiste d'être le plus autonome possible.

Présentation de la maison des Châtelets

La maison des Châtelets est un lieu d'accueil et d'hébergement permettant d'accueillir :

- un potier, en résidence principale et professionnelle, sur le territoire, des artistes et céramistes en résidence dans le cadre d'un projet artistique en lien avec la programmation du Centre céramique,
- des stagiaires en céramique en formation professionnelle sur le territoire.

La « maison des Châtelets » dans son ensemble expérimente une alternative aux lieux d'hébergement existants en proposant d'autres formes d'échanges et d'accueil pour des artistes, céramistes et intervenants extérieurs au Centre céramique. En considérant chaque résident dans toutes ses complexités, en lui permettant de trouver sa place dans une communauté existante de céramistes et d'artistes, en lui donnant les moyens de

fabriquer ses outils, de comprendre son environnement et son époque et d'en débattre. C'est donc un espace d'accueil commun d'échanges des savoirs et savoir-faire associant les formes plurielles de la création céramique contemporaine. Par une réflexion sur les modes et dispositifs d'accueil, d'insertion professionnelle, de transmission dans leur dimension expérimentale, « La maison des Châtelets » explore d'autres modèles alternatifs de commensalité et de convivialité appliqués à un temps de résidence sur notre territoire.

Conditions matérielles

Honoraires pour chacun des participants : 3000 euros (en trois versements sur l'année de déroulement du projet)

Forfait per diem pour chacun des participants : 250 euros

Frais de production liés à la résidence : 2600 euros

Les frais de production liés à l'exposition ou à tout autre format de restitution sont déterminés en fonction du projet et dans la limite de 1500 euros.

A la fin de chaque résidence, la donation d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres témoignant des expérimentations menées lors de la résidence sera conclue entre les résidents et le CCCLB. Cette donation intégrera la collection du CCCLB



Résidence Ile-Mer-Froid, Hervé Rousseau, 2021

Dossier de candidature

Le candidat doit adresser un dossier comprenant :

- un CV incluant les coordonnées téléphoniques, une adresse postale et une adresse mail,
- un portfolio d'une sélection de 5 à 10 projets récents,
- une lettre de motivation exprimant sa démarche artistique et professionnelle et formulant ses motivations à candidater au dispositif « Résidences La Borne »,
- une note d'intention présentant les enjeux du projet développé à La Borne en collaboration avec un artiste céramiste de l'ACLB ainsi que les objectifs artistiques qui motivent cette démarche,
- une note d'intention du workshop dans le cadre du partenariat avec l'ENSA.

Le jury sera sensible à la qualité générale de la démarche artistique et à la façon dont le projet s'articule au contexte de la Borne, à son histoire et avec tous les registres de la création dans le domaine des arts visuels. Il tiendra compte également des connaissances techniques de l'artiste. Le projet pourra spécifier le nom des interlocuteurs souhaités pour la collaboration et de quelle façon ils seraient associés dans le projet, ainsi que les besoins attendus (techniques, artistiques, etc...).

Les critères d'évaluation du jury :

- Compréhension des enjeux de la résidence,
- Inscription du travail dans une démarche artistique contemporaine,
- Compréhension des enjeux de la céramique contemporaine,
- Reconnaissance de la démarche artistique dans des réseaux art/céramique contemporains.

Le dossier doit être envoyé uniquement par email à l'adresse suivante :
tiphanie.dragaut@terresduhautberry.fr

L'ensemble des documents joints au mail ne doit pas dépasser 20 Mo et l'ensemble des documents doit être envoyé au format pdf.

Objet du mail : Candidature Résidence La Borne

A l'attention de :

Madame Nathalie Mestre
Vice-présidente, Communauté de communes Terres du haut-Berry

Format du document : 1 document PDF unique

Intitulé : Candidature résidence La Borne 2022/2023_
Prénom + nom du candidat

Pour tout renseignement complémentaire contacter
Tiphanie Dragaut,
Responsable artistique du Centre céramique contemporaine La Borne

Date de dépôt des candidatures

A partir du lundi 11 octobre 2021
Réception des dossiers au plus tard dimanche
21 novembre 2021

Sélection des résidents

Fin novembre 2021

Début de la résidence

Selon les disponibilités et à partir du mois de
janvier 2022



Résidence Ile-Mer-Froid, Hervé Rousseau, 2021



CENTRE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE LA BORNE
 25 Grand' Route – 18250 La Borne
 À 40 min de Bourges et 25 min de Sancerre
 00 33 (0)2 48 26 96 21
 contact@laborne.org
 www.laborne.org

